

---

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrément  
de l'asbl «Rassemblement des Acteurs du Secteur  
chorégraphique» en qualité d'organisation représentative  
d'utilisateurs**

**A.M. 26-07-2018**

**M.B. 07-09-2018**

Par arrêté ministériel du 26 juillet 2018, l'agrément de l'asbl «Rassemblement des Acteurs du Secteur chorégraphique» (en abrégé RAC), enregistrée sous le numéro d'entreprise 478.456.062, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2018.